

Village à travers les âges

Steinbach



Analyse paysagère

-

Parc naturel des deux Ourthes

Une initiative du Parc naturel des deux Ourthes



Rue de La Roche, 8
6660 Houffalize
061/21.04.00
www.pndo.be

en collaboration avec la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne



Rue de l'Ancienne Poste, 24
6900 Marloie
084/45.68.60
www.mufa.be

et avec le soutien de la Wallonie (DGO4)



Textes et illustrations : Sébastien Este et Annick Burnotte.

Crédits photographiques : Parc naturel des deux Ourthes.

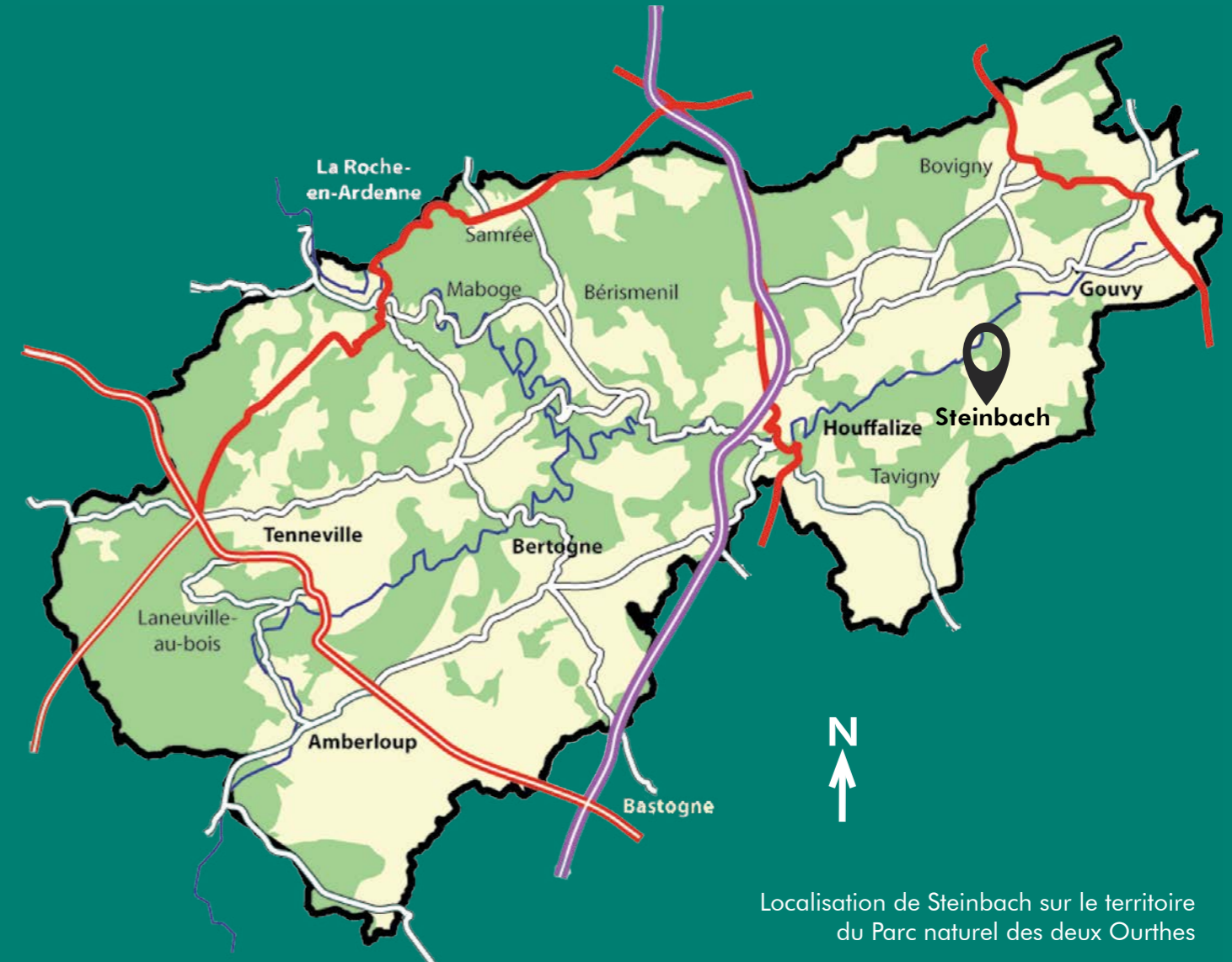
Editeur responsable : Michel Nève - Parc naturel des deux Ourthes.

Lexique

- Adventice : désigne une plante qui pousse dans un endroit (champ, massif...) sans y avoir été intentionnellement installée. Les adventices sont généralement considérées comme nuisibles à la production agricole, bien qu'elles puissent également être bénéfiques (« mauvaises herbes »).
- Affluent : cours d'eau qui se jette dans un autre cours d'eau, en général au débit plus important, au niveau d'un point de confluence
- Alluvion : dépôt de débris (sédiments), tels du sable, de la vase, de l'argile, des galets, du limon ou des graviers transportés par de l'eau courante.
- Chapelain : prêtre chargé d'assurer le service religieux dans une église non paroissiale, une chapelle de communauté religieuse, d'hôpital, etc.
- Confluent : lieu où se rejoignent deux ou plusieurs cours d'eau.
- Crête d'interfluve : désigne la ligne où se partagent les eaux de pluie.
- Drainage : opération qui consiste à favoriser artificiellement l'évacuation de l'eau gravitaire présente dans la macro-porosité du sol à la suite de précipitations.
- Finage : correspond aux limites du territoire villageois dont l'exploitation exclusive est censée lui fournir de quoi assurer sa subsistance. Il comprend l'habitat, le parcellaire agricole (cultures et prairies) ainsi que l'espace forestier.
- Fumure : engrais ou ensemble d'amendements d'engrais que l'on apporte au sol pour une culture ou un ensemble de culture.
- Herbage : prairie permanente ou temporaire, pâturée par le bétail.
- Jachère : terre labourée mais nonensemencée (au repos).
- Openfield : terme de géographie qui désigne un paysage agraire à champs ouverts.
- Limon : fines particules de sable ou de roche transportées par l'air ou l'eau qui se déposent sous forme de sédiments.
- Manouvrier : ouvrier manuel du lieu ou de la contrée, habitant du pays, ouvrier agricole éphémère que l'historiographie contemporaine mentionne communément comme « pauvre paysan » louant sa force de travail à la journée auprès d'un maître de domaine ou d'une exploitation plus cossue, propriétaire ou fermier entrepreneur de cultures ou d'élevage.

Lexique (suite)

- Pessière : plantation peuplée d'épicéas.
- Phyllade : type de roche qui possède des caractéristiques et une apparence proche de celle de l'ardoise et qui se présente dans le milieu naturel sous forme de strates.
- Quartzite : roche siliceuse massive, constituée de cristaux de quartz soudés. Sa couleur est généralement claire.
- Quintal(aux) : ancienne unité de mesure de masse (symbole q) équivalant à 100 kilogrammes.
- Schéma de Développement Communal : document d'orientation qui, sur base d'un inventaire exhaustif dans des domaines aussi variés que la situation de droit, l'environnement, la mobilité ou la géographie physique et humaine, établit les lignes directrices de l'aménagement du territoire pour les années à venir. Le schéma de développement communal est ainsi le document sur base duquel la commune prend ses décisions, y compris en matière d'urbanisme.
- Site : correspond aux paysages de l'espace naturel : relief, hydrographie, sol, sous-sol, climat, etc.
- Triticale : plante annuelle de la famille des Poaceae (graminées). C'est un hybride artificiel (amphiploïde) entre le blé (dur ou tendre) et le seigle dont la culture s'est développée depuis les années 1960. Il est cultivé surtout comme céréale fourragère.
- Vaine pâture : droit d'usage qui permet de faire paître gratuitement son bétail en dehors de ses propres terres (landes, bois communaux, etc.).
- Vallon : petite vallée
- Vicaire : prêtre adjoint à un curé pour desservir, sous son autorité, une paroisse, et le suppléer en cas d'absence ou maladie (connu aussi sous l'appellation « vicaire paroissial »).



Analyse paysagère

Analyser ?

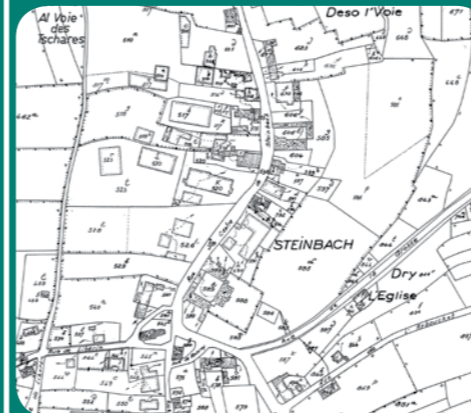
Analyser, c'est donner du sens...c'est donc non seulement décrire mais surtout interpréter.

Paysage ?

Partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations (*extrait de la définition de la convention européenne du Paysage, Florence, 20 octobre 2000*).

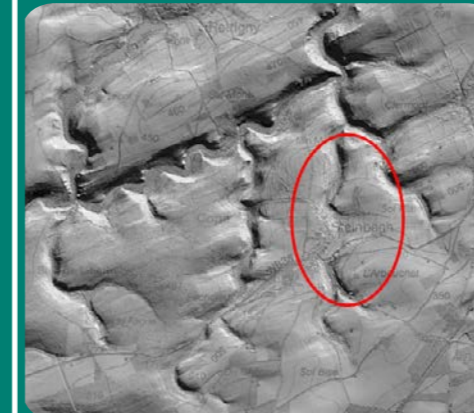
Comment analyser le territoire sur base du paysage?

En identifiant les structures territoriales (espace bâti, espace non bâti, site)



Extrait du plan cadastral

En observant les morphologies paysagères



Modèle numérique de terrain sur Steinbach (entouré en rouge)

En mettant en évidence l'impact paysager des dynamiques du territoire, façonné par l'histoire des hommes et l'évolution de la nature



Nouvelles constructions en dehors du centre historique



Source : Bing map, 2017

Steinbach est situé sur la commune de Gouvy à quelques kilomètres de la frontière luxembourgeoise. Depuis 2001, le village fait partie du Parc naturel des deux Ourthes, situé en Wallonie dans la province de Luxembourg. La commune de Gouvy compte 5202 habitants au 1^{er} janvier 2018 pour une superficie de 165,11 km².

Steinbach à la loupe



Ancienne ferme traditionnelle



Constructions récentes au Nord du village



Château-ferme de Beurthé



Grotte Notre-Dame-de-Lourdes



Chalet en entrée de village



Gîte



Vastes pâtures entrecoupées de pessières



Eglise Saint-Paul

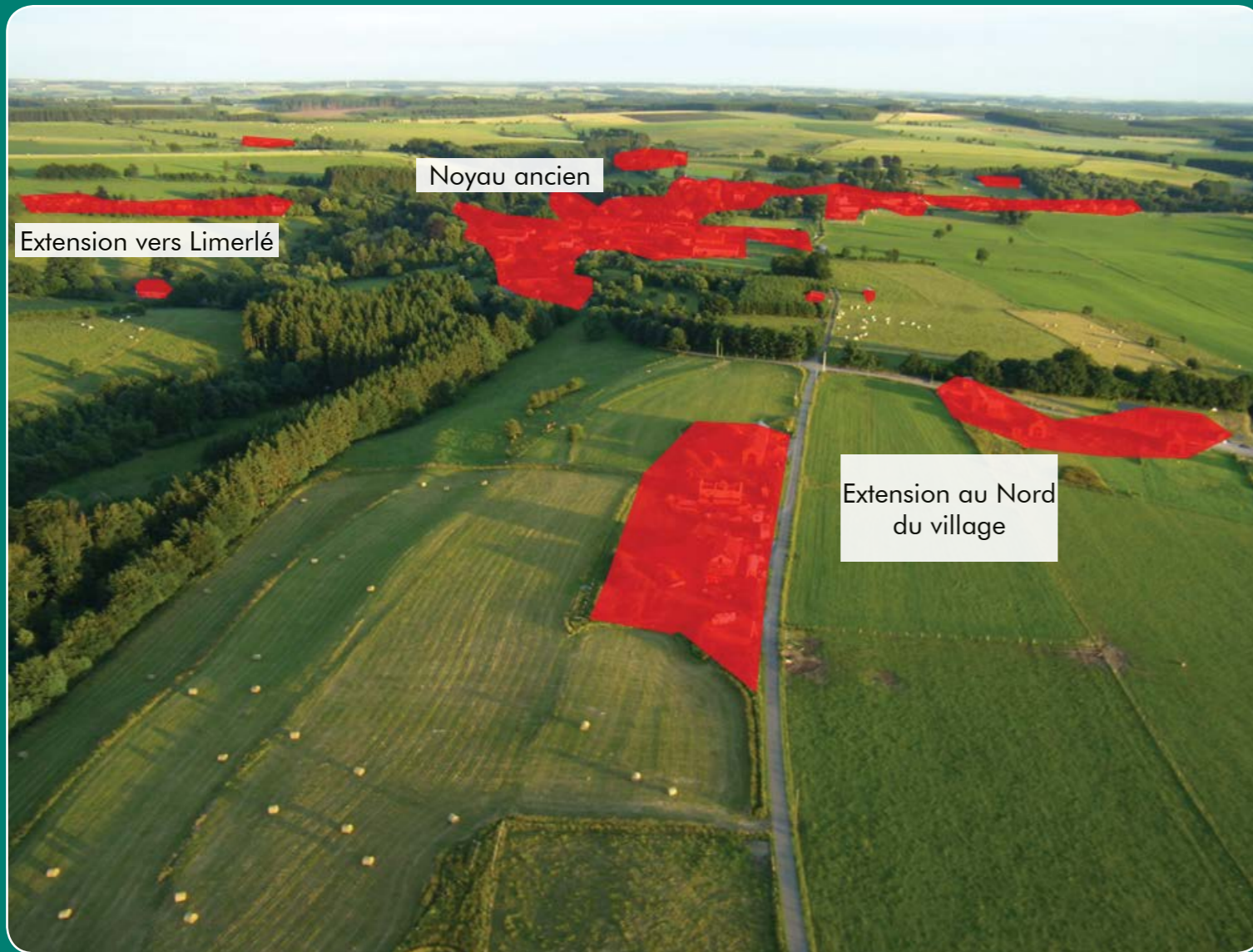


Ancienne école



Exploitation agricole

L'espace bâti



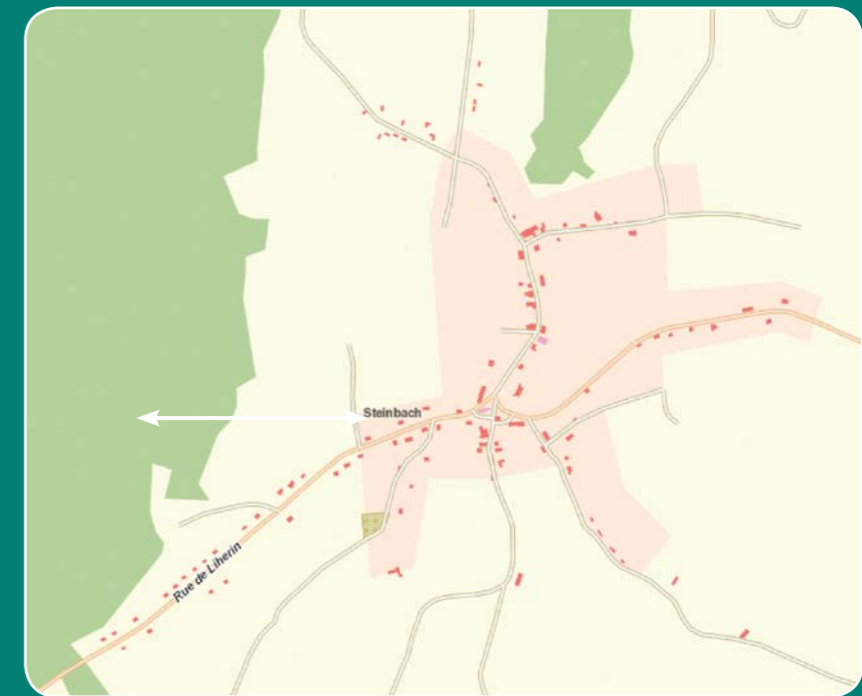
Masque de l'espace bâti depuis une vue aérienne sur le village

L'espace bâti du village est en grande partie regroupé autour de son noyau originel. Néanmoins, celui-ci est de plus en plus étiré par certaines urbanisations plus récentes : extension le long de la voirie (axe Ouest-Est depuis ou vers Cetturu et Limerlé) et important lotissement au Nord du village.

Steinbach présente la particularité d'encore disposer de nombreuses bâtisses à vocation agricole (châteaux-fermes et fermes encloses) témoignant de son riche passé historique.



Le volume principal est représenté par la maison-bloc en surface sur un plan presque carré avec de longues façades d'un à deux niveaux.



Localisation des bâtiments au sein du village

Malgré ce passé agricole très marqué, la fonction actuelle des bâtiments reste résidentielle avec de nombreuses fermes anciennes rénovées ou de nouvelles constructions d'architecture plus contemporaine. Plusieurs gîtes et secondes résidences sont également présentes au sein du tissu bâti. Quant aux exploitations agricoles encore actives, deux sont encore situées au centre du village et trois autres se trouvent en périphérie voire en dehors du village.

En termes de matériaux, nous retrouvons globalement des maçonneries en schiste ou en grès-schisteux pour les façades, de l'ardoise (naturelle ou artificielle) pour la toiture et de la brique ou de la pierre bleue pour les encadrements de fenêtre.



Château-ferme du Mesnil (côté rue)



Ancienne ferme



Principaux matériaux utilisés

Datation du bâti

L'habitat rural wallon peut être classé en trois grandes périodes de construction sur base de la morphologie et des fonctions du bâtiment mais aussi selon sa localisation.



Epoque traditionnelle

1850



Epoque industrielle

1950



Epoque post-industrielle

Le village de Steinbach se distingue des autres villages ardennais par la présence de nombreuses habitations issues de la période traditionnelle, soit des fermes monoblocs classiques telles que la ferme d'En Haut (1823) et la « ferme d'En Face » (1829), soit des châteaux-fermes tel que celui de Beurthé ou du Mesnil.

Ces bâtiments traditionnels se retrouvent sur l'axe Nord-Sud, avec une implantation similaire à un village-rue. Ils se distinguent également par leur unité chromatique avec des façades blanchies à l'enduit ou badigeon de chaux.



Château-ferme du Mesnil (côté jardin)

Dans la 2^{ème} moitié du 19^{ème} siècle, avec l'amélioration générale du niveau de vie, la silhouette villageoise est modifiée. On agrandit, tant en hauteur qu'en largeur. Les murs des façades gardent la maçonnerie apparente et ne sont généralement plus blanchis.

En termes de localisation, l'urbanisation de l'époque industrielle renforce le tissu bâti traditionnel en remplissant certaines dents creuses. La mitoyenneté fait son apparition. En plus des fermes, on observe à la fois quelques habitations de villégiature mais également des maisons modestes de manouvriers.

Dès 1950 (période post-industrielle), les chalets et les lotissements avec maisons quatre façades font leur apparition et se coulent dans des structures et des gabarits standardisés. Visuellement, une séparation s'observe entre le noyau villageois ancien et ces nouvelles extensions réparties de manière lâche de part et d'autre (Nord-Sud / Ouest-Est) du village. Celles-ci sont rarement en relation avec l'organisation du noyau ancien. Certains terrains libres subsistent et offrent des vues paysagères intéressantes.



Schématisation des périodes de construction des bâtiments du village

L'espace non bâti

L'espace non bâti de Steinbach est majoritairement constitué d'herbages, de pâtures pour le bétail ou de prés de fauche pour le foin. Elles sont souvent partiellement encloses de haies vives ou de rangées d'arbres qui donnent un caractère relativement fermé aux paysages.

Les boisements représentent une composante essentielle des paysages de Steinbach. Au sein même du village, une importante couverture boisée (résineux et feuillus) épouse l'espace bâti, favorisant son intégration visuelle. Au-delà des zones de prairies, deux massifs forestiers sont à signaler : à l'Est du village, le Bois de Lihérain et, au Nord, le Bois de Rouvroy, faisant office de « frontière verte » avec le Grand-Duché de Luxembourg.



Pâturage en bordure du village



Culture de seigle



Parcelle d'épicéas



L'espace non bâti depuis une vue aérienne sur le village



Maillage vert du village



Pré de fauche avec ballots

Bien que minoritaires, les terres de cultures sont relativement bien présentes aux confins des prairies et des zones boisées. Ces cultures peuvent être divisées en deux catégories :

- terres cultivées : parcelles consacrées à la production végétale (céréales, légumineuses, tubercules, etc.) faisant partie d'un système de rotation.
- jachères : parcelles qui subissent la préparation à l'ensemencement dans une rotation. Cette préparation consiste en plusieurs labours dont le but est de détruire les adventices, ensevelir la fumure et accélérer la décomposition de la matière organique.

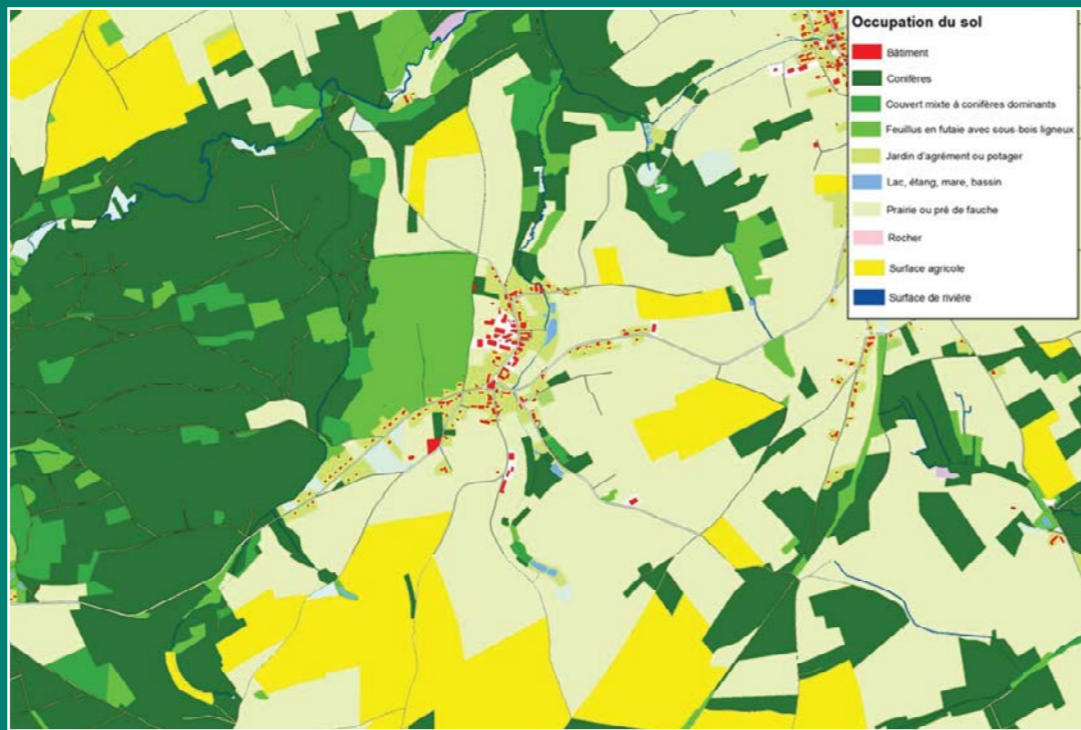
Les types de culture et les pratiques culturales habillent cette campagne de tracés géométriques, qu'il s'agisse des ornières des tracteurs dans les champs, des lignes de maïs ou encore des ballots.

Cette carte de l'occupation du sol en 2007 confirme :

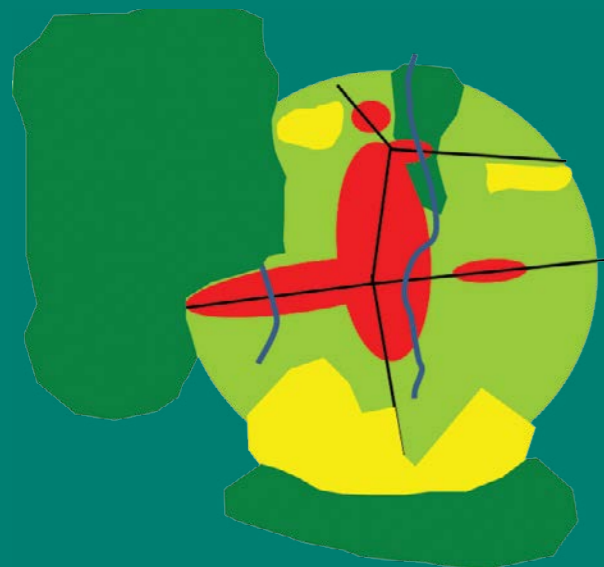
- la structure auréolaire de l'espace non bâti ;
- la dominance des conifères par rapport aux arbres feuillus ;
- la présence de grandes parcelles cultivées (surtout au Sud du village).

En termes de pourcentages, voici les statistiques du territoire communal :

- surfaces agricoles : 48,3 %
- forêts : 42,4%
- terrains bâtis et connexes : 9,3 %.



L'occupation du sol (CPDT).



Schématisme de la typologie des structures territoriales de Steinbach

Sur base de cette description des structures bâties et non bâties, les paysages de Steinbach peuvent être qualifiés de paysages en openfield à prairies dominantes. Ce mode d'organisation de l'espace rural, typique de l'Ardenne centrale se traduit par une disposition circulaire des terroirs (prairie, culture, couverture forestière) autour du noyau villageois.



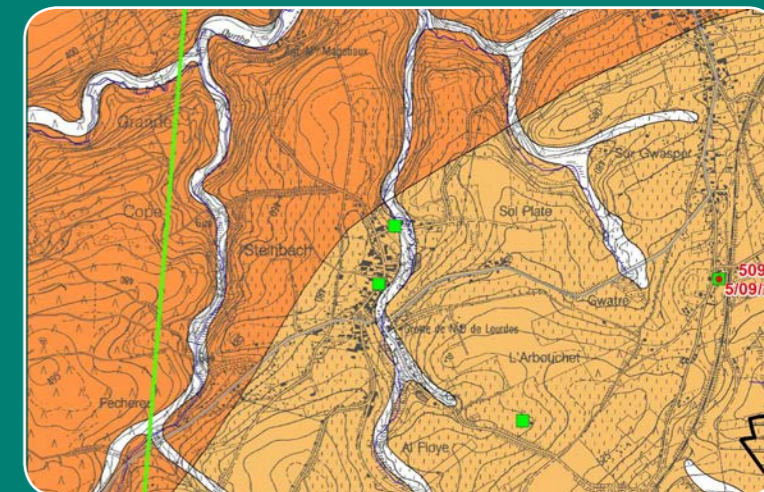
Le site

Le site de Steinbach se caractérise par un relief de plateau, faiblement vallonné, peu entaillé par les cours d'eau, mais légèrement bombé. L'altitude varie entre 400m pour le fond de la vallée de l'Ourthe orientale et 520m à proximité de la frontière luxembourgeoise.

À l'exception des fonds de vallée tapissés par des alluvions (en blanc sur la carte hydrogéologique et en gris-bleu sur la carte des sols), les terrains rencontrés reposent sur le Dévonien inférieur (400 millions d'années).

Sur la carte hydrogéologique, on distingue deux unités différentes :

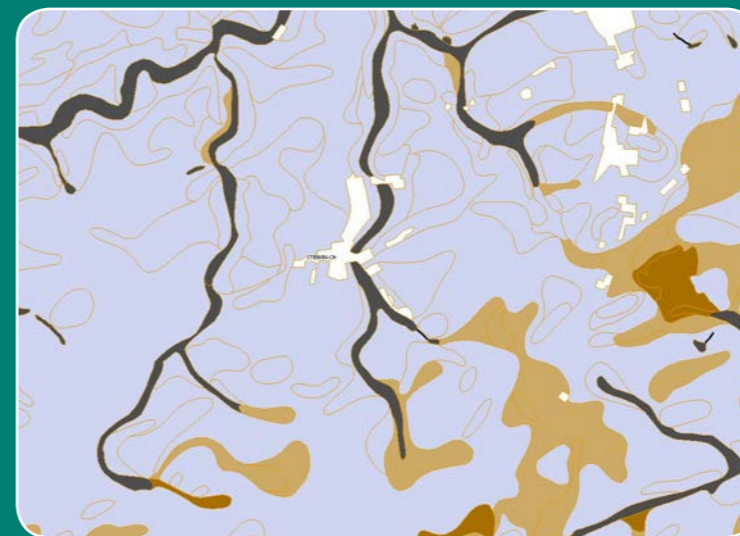
- A l'Est, la formation de Saint-Vith composée de schistes phylladeux compacts.
- A l'Ouest, la formation de Longlier comprenant à la fois des schistes, des grès ainsi que des schistes gréseux.



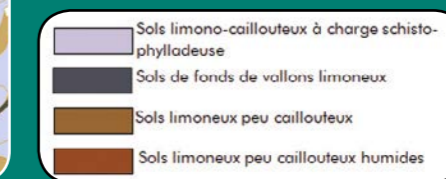
Extrait de la carte hydrogéologique de Wallonie, SPW-DGO3.

Bien que l'Ardenne présente généralement des sols pauvres, peu propices aux cultures, les sols aux alentours de Steinbach disposent de certains avantages (profondeur suffisante, peu de charge caillouteuse, drainage favorable et donc des sols assez secs).

De ce fait, plusieurs terres agricoles sont cultivées : principalement avoine, seigle, maïs fourrager, orge, pomme de terre ou encore triticale.



Extrait de la carte numérique des sols de Wallonie, SPW-DGO3.



Le site de Steinbach est situé en tête de vallée du ru de Steinbach

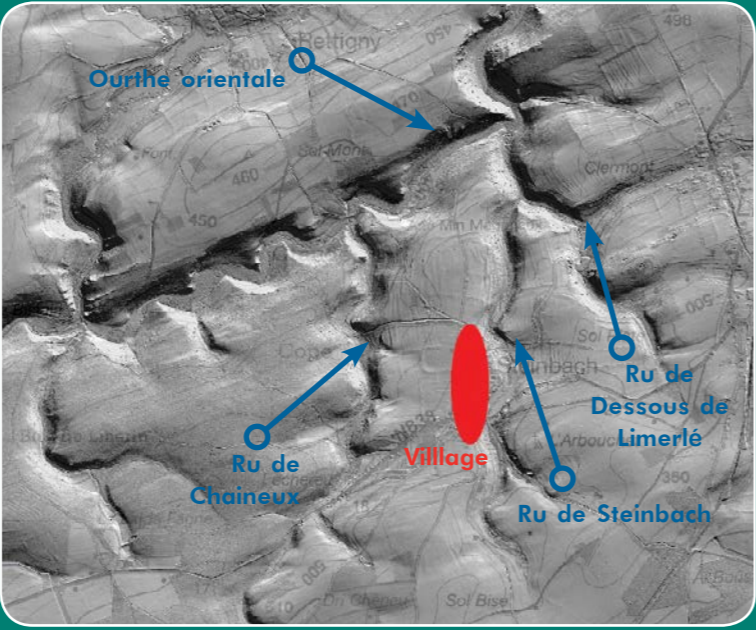
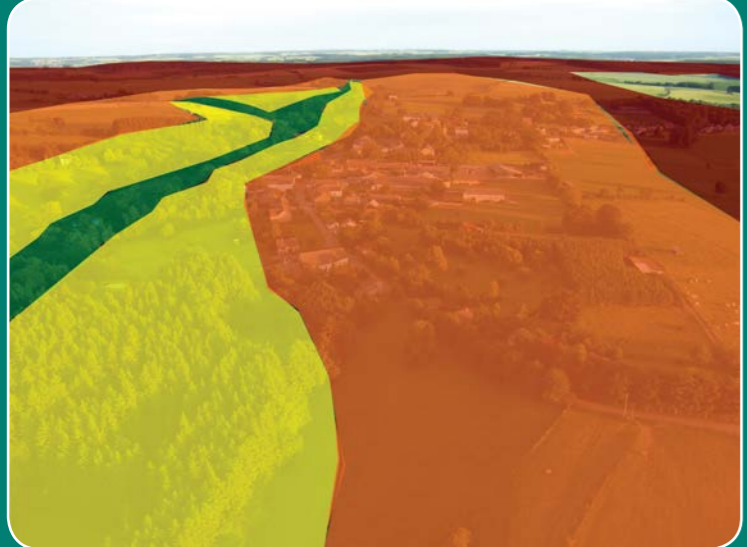
En effet, le village s'est développé de manière linéaire le long du replat du versant du ru de Steinbach. Ce dernier est d'ailleurs un affluent de l'Ourthe orientale.

Deux autres rus incisent légèrement le relief du plateau de Steinbach : à l'Ouest, le ru de Chaineux et à l'Est, le ru de Dessous de Limerlé.

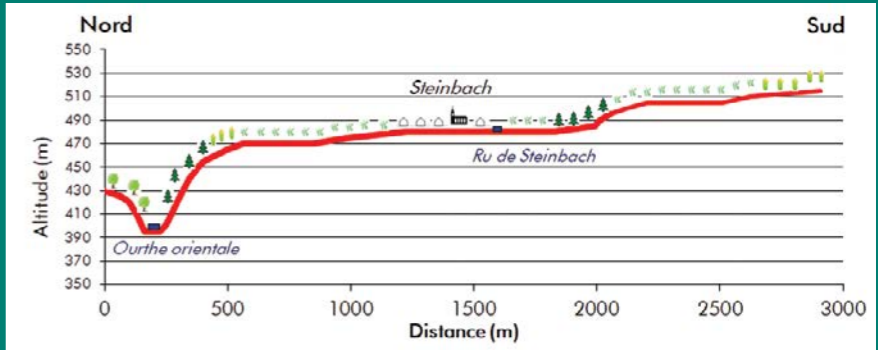
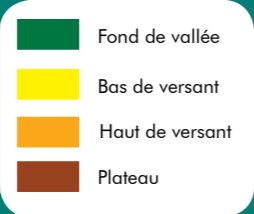
Le site de Steinbach comporte trois types de terroir :

1. Le plateau :
À plus de 500m d'altitude avec un relief relativement plat et des sols limoneux peu caillouteux. Il est généralement occupé par des prairies ou des cultures mais aussi par des zones boisées (Bois de Rouvroy).

2. Le fond de vallée :
Zone à pente faible occupée par le lit du ru de Steinbach. Les sols sont gorgés d'eau et sont composés d'alluvions déposées par le cours d'eau. Ils sont occupés soit par des boisements (plutôt résineux), soit par des prairies humides.



3. Les versants :
De part et d'autre, Steinbach est bordé par deux versants fort similaires au niveau de la pente. C'est sur celui de la rive gauche (partie haute) que s'est installé le village originel en profitant du replat ainsi que de la proximité de l'eau et des terres agricoles.

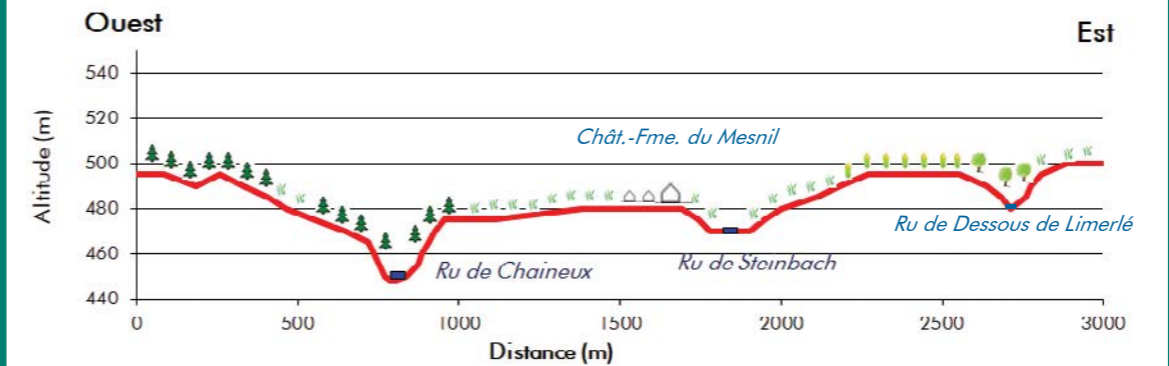


Profil topographique Nord-Sud

Les deux coupes topographiques représentées sur cette page schématisent l'implantation du village par rapport à son site. Les différences d'altitudes ont été volontairement accentuées afin de bien percevoir les pentes.

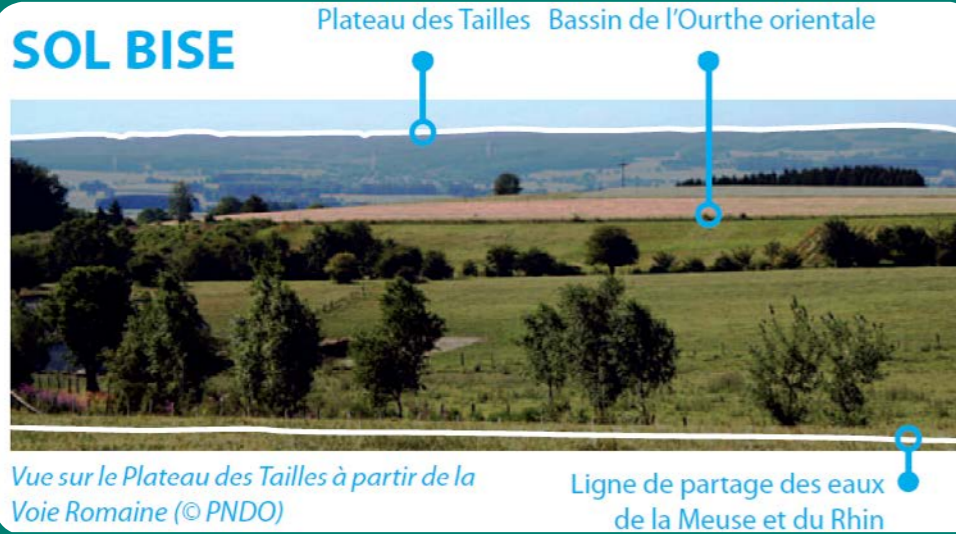
Sur le premier profil, le village repose sur le replat du haut de versant entouré au Nord, par quelques herbages suivis de la vallée de l'Ourthe orientale boisée, et au Sud, par de vastes étendues d'herbage et de culture.

Le deuxième profil montre très clairement que le village est entouré de part et d'autre par un cours d'eau. Cette surface plane entre deux vallées est plus connue sous la dénomination de « crête d'interfluve » (ligne de crête). Les surfaces de plateau sont occupées principalement par des prairies et de manière plus ponctuelle par des cultures. Dès que la pente est plus importante, les terrains sont généralement boisés comme à l'Ouest dans le bois de Lihérin.



Profil topographique Ouest-Est

La ligne de partage des eaux



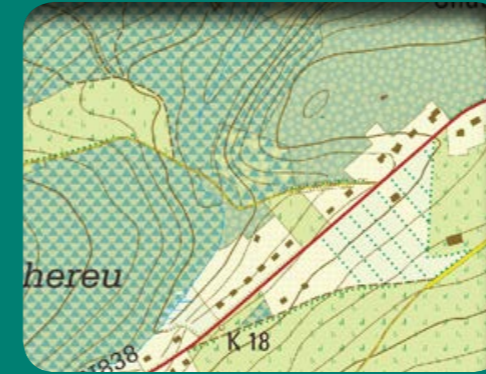
Le lieu-dit Sol Bise trouve son origine dans le mot wallon « sol » qui signifie « sur le », et « bise » qui signifie saillie.

Sol Bise est un lieu situé sur une crête (en saillie), sur la ligne de partage des eaux (entre le bassin versant de la Meuse et celui du Rhin).

Le Plateau des Tailles dessine la ligne d'horizon en direction Nord-Ouest. Il forme la ligne de partage des eaux entre l'Ourthe et l'Amblève.

Interprétation - lecture rétrospective

Remonter dans le passé pour mieux comprendre le présent...



Lotissements pavillonnaires linéaires en dehors du village



Densification des dents creuses au centre du village



Le noyau original de Steinbach



Qu'est ce qu'une ligne de partage des eaux?

Cette ligne représente une crête qui partage les eaux de deux rivières et forme la limite des deux bassins de ces rivières.

L'eau qui coule dans une rivière n'a pas une seule source mais une multitude de sources. L'ensemble des terres qui recueillent les eaux de pluie pour les concentrer dans la rivière constitue le « bassin versant ».

Le Rhin touche 9 pays et traverse une des régions les plus peuplées d'Europe : dans son bassin vivent +/- 50 millions de personnes. Le bassin versant de la Meuse est plus petit : il s'étend du Nord de la France aux Pays-Bas en passant par la Belgique et l'Allemagne. La Meuse était un affluent du Rhin au cours d'une ère géologique antérieure où les deux fleuves formaient un même bassin hydrographique.



Les bassins versants de la Meuse (jaune) et du Rhin (rouge)
Source : Agence de l'Eau Rhin-Meuse

Les origines de Steinbach...

...intrinsèquement liées à son nom !

Steinbac (1276), Stambaz (1363), Stembasche et Steinbaix (1372)... puis « Stembay » en 1395, provenant du wallon « bè » (ruisseau), et de l'allemand « stemmen » (*barrer* transformé en *pierreux* par étymologie populaire). Le nom du village n'a cessé de changer au cours du temps mais c'est finalement l'usage allemand avec *Steinbach* qui l'a emporté pour l'appellation officielle.

De nombreuses fouilles effectuées dans la région, attestent que le village était occupé bien avant notre ère mais pas de manière permanente. On y a retrouvé, à l'Est, de nombreux objets de « l'âge du fer » ainsi que des sépultures gallo-franques avec urnes, tombe romaine dans le domaine de Lihérain, villa romaine à proximité de la chaussée Reims-Cologne, etc.

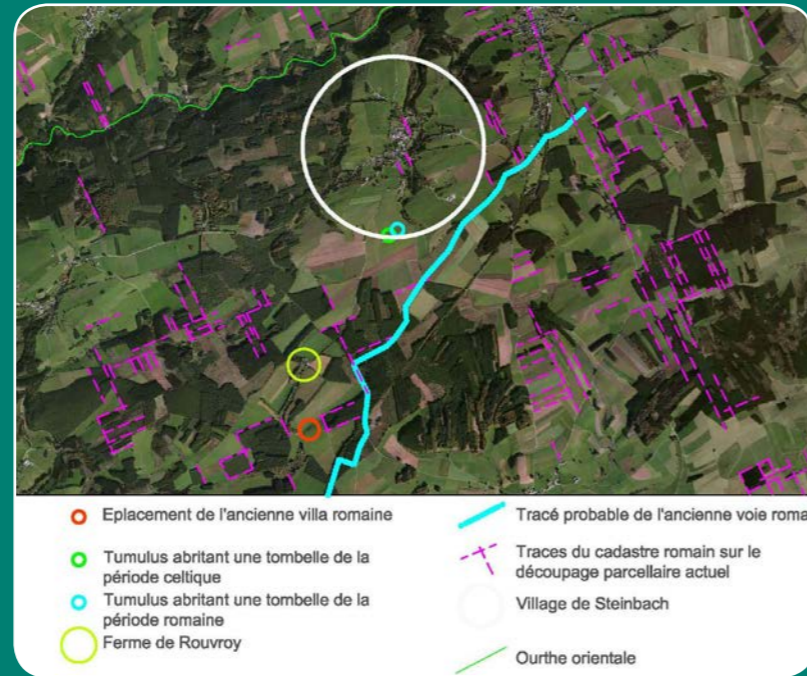


Illustration tirée de Virginie Neuville o.c., p. 18-19.

Les Romains tenaient déjà un cadastre qui découpait les terres en parcelles rectangulaires de même superficie. Ces parcelles étaient délimitées et séparées à l'aide de bornes-frontières, notamment, de haies, de murs et de fossés. Des vestiges sont encore visibles dans les environs de Steinbach. En définitive, la morphologie du village découle de ce découpage. Par la suite, Steinbach apparaît dans une charte de 814 octroyée par Louis le Débonnaire aux monastères de Stavelot et de Malmédy et leur accordant des privilèges.

Ce n'est qu'au 12^{ème} siècle qu'un groupement de nobles céréaliers s'implante à l'endroit du village (le long de la route reliant Rouvrois à Limerlé). Ils s'installent sur le fief de la paroisse de Bas-Bellain et construisent un monument religieux à l'emplacement de l'église actuelle.

En 1585, Limerlé et Steinbach sont séparés de Bellain et forment ensemble une paroisse indépendante. A partir de 1626, le domaine de Steinbach est racheté par Martin « de Stembais » qui devient vicaire et peut percevoir la dîme à son profit. Par la suite, le domaine passera entre les mains de deux autres propriétaires (de Beurthé et Schmitz).

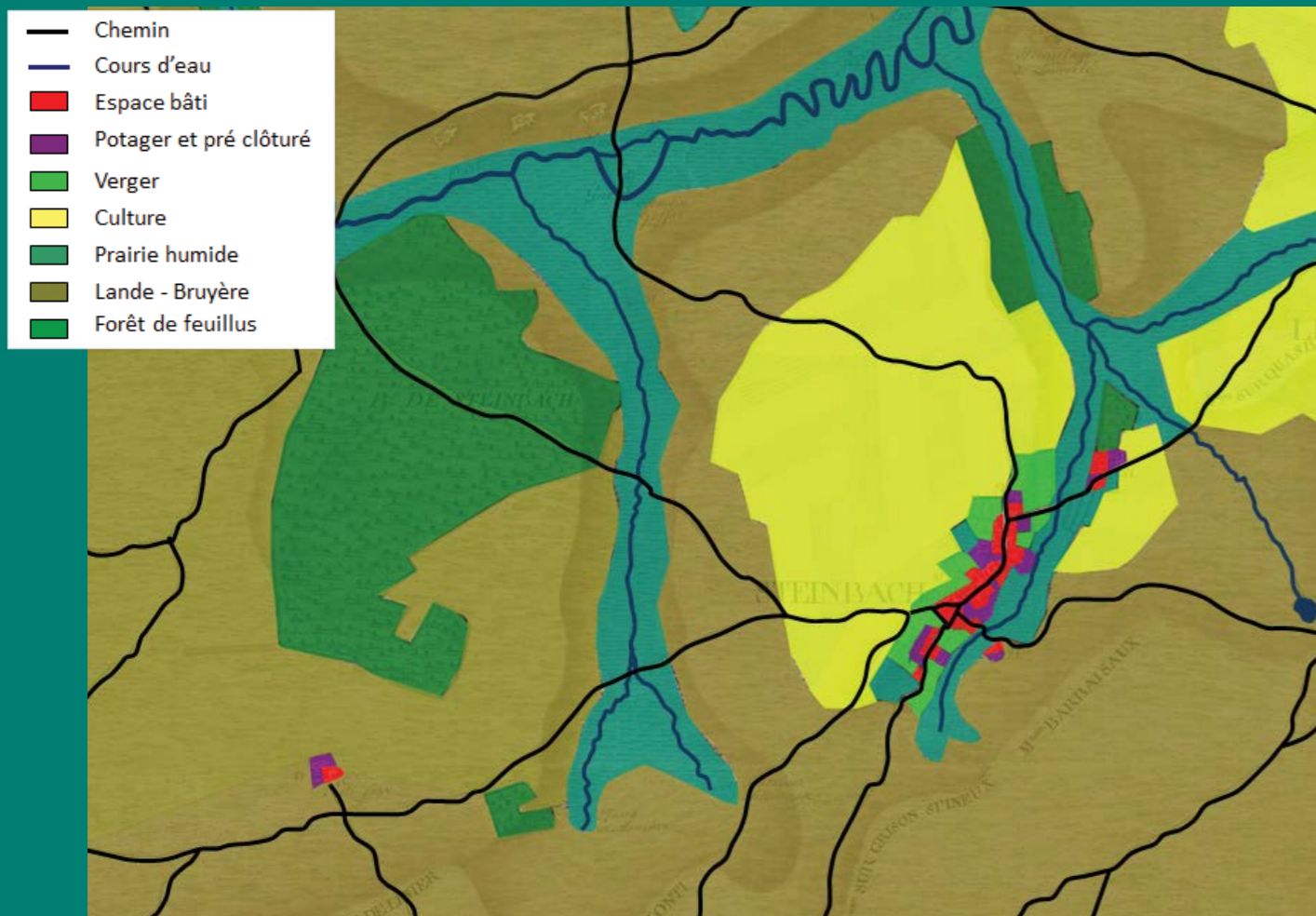
Période traditionnelle (avant 1850)



Extrait de la carte du Cabinet des Pays-Bas autrichiens, J. de Ferraris, Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles, 1777.

Sur cette carte, nous distinguons très clairement la localisation de deux moulins à farine à proximité des confluences avec l'Ourthe orientale. Cependant, leur localisation excentrée par rapport au village les oblige à fermer de manière précoce (1880 pour le moulin du Trou aujourd'hui visible mais en ruines, l'ancien moulin Magotiaux a par contre été transformé en maison de vacances).

Plusieurs affleurements rocheux sont aussi visibles sur la carte, ceux-ci portaient jadis le nom des « montagnes de Steinbach ».



Occupation du sol en 1777

seigle d'hiver (céréale la plus productive de l'époque), de l'avoine (ou de l'épeautre) et la jachère, terre nue laissée au repos. Ces parcelles de culture sont fertilisées par le fumier provenant des étables, d'où la proximité entre l'étable et la zone de champs pour limiter les déplacements lors de l'épandage.

- pas de pré de pâturage à l'époque mais des terres incultes principalement (landes et bruyères). Ainsi, le bétail (porcs, moutons et bovins) va paître dans les landes.
- une forêt de feuillus avec le bois de Steinbach (à l'Ouest) et quelques terrains boisés en bordure Nord du territoire. Celle-ci est soumise aux droits d'usages paysans pour le bois de chauffage, le bois d'œuvre pour la construction et le pâturage des troupeaux.

Profession	Nombre
Laboureur	47
Tisserand	6
Personne de 3ème ordre	4
Cordonnier	2
Meunier	2
Noble	2

Principales professions à Steinbach
Source : recensement de la population en 1766

La majorité des hommes du village étaient des laboureurs qui subvenaient aux besoins de leur famille et de la communauté.

Certains d'entre eux avaient même une activité complémentaire telle que les tisserands et les cordonniers (liés aux nombreuses tanneries de la région) ou encore les meuniers pour assurer la transformation des céréales en farine.

Les deux nobles étaient les propriétaires des fermes-châteaux du village.

Le Gibet

Un « gibet » désigne une potence sur laquelle on mettait à mort des criminels au Moyen Âge. Cette potence n'était pas exactement située à l'endroit où figure le toponyme sur la carte topographique, mais quelques centaines de mètres plus au Nord, d'après les écrits de l'époque (« proche d'un hêtre, en un lieu fort éminent appelé la Béolette »).

Sur l'ordre de Martin de Stembais, Seigneur du village de Steinbach, on implanta, en 1627, une potence sur les hauteurs afin de punir les brigands, voleurs, possédés, coupables de blasphèmes,...



Vue de la Voie romaine depuis le Gibet (© PNDO)

Le paysage agraire traditionnel de Steinbach est composé de :

- une entité bâtie répartie de manière lâche et linéaire (village-rue) qui comporte des fermes bi/tri-cellulaires (logis, étable, grange) non jointives, séparées les unes des autres par des jardins et des prairies plantées d'arbres. Des haies vives enclosent généralement ces parcelles.
- plusieurs vergers à proximité des habitations et des prairies uniquement réduites aux abords des ruisseaux, fauchées à la belle saison.
- quelques hectares de cultures pour l'autoconsommation exclusivement : céréales (froment, seigle, avoine, orge et épeautre) et par la suite, la pomme de terre et la betterave. Ces parcelles sont continûment cultivées en assolement triennal : les trois soles mises en rotation (d'un tiers chaque année) sont la culture du

Les châteaux-fermes

En Ardenne et plus particulièrement ici à Steinbach, plusieurs fermes plus imposantes n'obéissent pas aux volumes traditionnels des fermes ardennaises. Ce sont les fermes-châteaux : fermes à cour fermée dont certaines parties ont été construites dans le style architectural en vogue de l'époque : l'architecture classique (fin du 17^{ème} et 18^{ème} siècle – Siècle des Lumières).

Où retrouve-t-on des châteaux-fermes en Ardenne ?

Généralement là où une seigneurie nantie élit domicile avec des acquis importants (terrains, droits ou rentes), des terres relativement fertiles (ils perçoivent donc une dîme plus importante), une bonne accessibilité et où les habitants exploitent des ressources naturelles ou fabriquent des matériaux très prisés, ...

Entre le 14^{ème} et le 17^{ème} siècle, plus connu sous le « temps des malheurs », la population ardennaise va fortement diminuer en raison d'un climat froid, de mauvaises récoltes conduisant à des famines, des épidémies (peste noire) et des guerres (comme celle de 100 ans). A la fin de cette période, les habitants les plus fortunés érigent des maisons robustes entièrement en pierre telle que la ferme du Mesnil en 1686.



Ferme du Mesnil

Ferme du Mesnil

Cette construction a été commandée par François d'Hives de Mesnil (Amberloup) et fut édifée en 1686 (côté ferme). Côté jardin, la façade du château-ferme a été renouvelée en 1886. Le bâtiment côté jardin a été rénové par après, en 1986.

L'ensemble se présente sous la forme d'une imposante ferme close aux toits de cherbins. À l'arrière du bâtiment, un plan d'eau a été aménagé. La ferme est toujours en activité. La partie résidentielle est précédée d'un beau parc ombragé.



Château-ferme de Beurthé



Girouette du château-ferme de Beurthé

Voie romaine, Grand Chemin et Chemin des Pèlerins

Au Nord du village, un sentier a été utilisé puis abandonné à maintes reprises à travers l'histoire, ce qui explique ses différentes dénominations.

Voie romaine Reims-Cologne

Les romains envahissent cette région vers 57-51 avant J.C. et l'occupent pendant quatre siècles (sans réellement imposer leur culture –comme en Provence, Asie mineure,...). Afin de faciliter les échanges commerciaux, mais surtout, d'améliorer la rapidité des déplacements des troupes militaires et l'approvisionnement de celles-ci entre Rome et les camps situés aux frontières de l'Empire, ils aménagent des « voies de circulation rapide ».

Ces voies sont souvent rectilignes et passent à côté des villages (voir de plus grandes agglomérations), à travers les labours et les bois. Elles se situent généralement sur la crête, pour les raisons suivantes :

- route exempte de zone humide, ce qui facilite le déplacement des troupes.
- position dominante en cas d'embuscade.
- sentier relativement plat et peu accidenté.

Cette voie romaine s'est, selon toute vraisemblance, appuyée sur des tronçons de chemins préexistants et mis en place par les Celtes.

Les voies romaines étaient généralement empierrées, mais nous n'avons pour celle-ci aucune trace d'empierrement. Par contre, on peut encore y observer à proximité ; des tumuli, des tombes romaines et des restes de villas dans lesquelles on a découvert des urnes funéraires et de nombreux vestiges tels les éléments d'un hypocauste (système romain de chauffage par le sol).

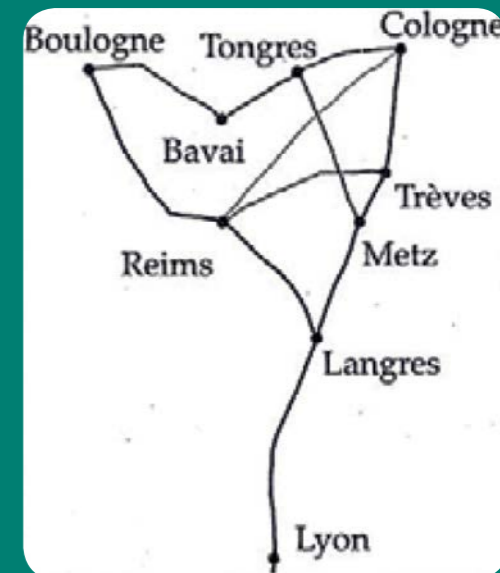


Schéma du développement du réseau routier romain



Tracé supposé de la voie romaine Reims-Cologne à Steinbach

Grand Chemin de Bastogne à Saint-Vith

Au 5^{ème} siècle après J.C., les invasions des peuples germaniques entraînent la chute de l'Empire romain. La Voie romaine Reims-Cologne voit son trafic diminuer, mais elle reste utilisée comme voie de liaison facile via les crêtes.

Elle est recensée comme « strata publica » dans les années 915 et 1195 pour la région de Saint-Vith et Neundorf. En 1150, on parlait d'une liaison routière entre Orval, Saint-Vith et Cologne. Au Moyen Âge, de nouveaux centres de commerce apparaissent. Pour relier ceux-ci, on emprunte des sentiers de terre, qui deviennent boueux et impraticables, en hiver, pour les attelages.

Il faudra attendre le début du 18^{ème} siècle pour voir réapparaître un nouveau grand réseau routier empierré: c'est à cette époque que prennent naissance les « steenwegs », « pavés » et « Grands Chemins ».

C'est donc un « Grand Chemin » qui sera aménagé à proximité de Steinbach afin de relier les villes de Bastogne, Stavelot et Saint-Vith. Pavé sur plusieurs parties, il suit l'ancien tracé de la Voie romaine Reims-Cologne. Sa largeur permet le croisement de deux attelages. Aujourd'hui encore, le sentier correspondant à ce « Grand Chemin », a une emprise cadastrale considérable, en comparaison des autres chemins vicinaux, et témoigne de l'utilisation intense de cet itinéraire.

Chemin des Pèlerins

Cette dénomination est encore visible sur les cartes IGN. Elle provient d'un pèlerinage organisé depuis le 10^{ème} siècle. Celui-ci part de Lendersdorf, près de Düren (Cologne, Allemagne) et aboutit à Saint-Hubert (Belgique), ce qui correspond à un parcours de 160 kilomètres !

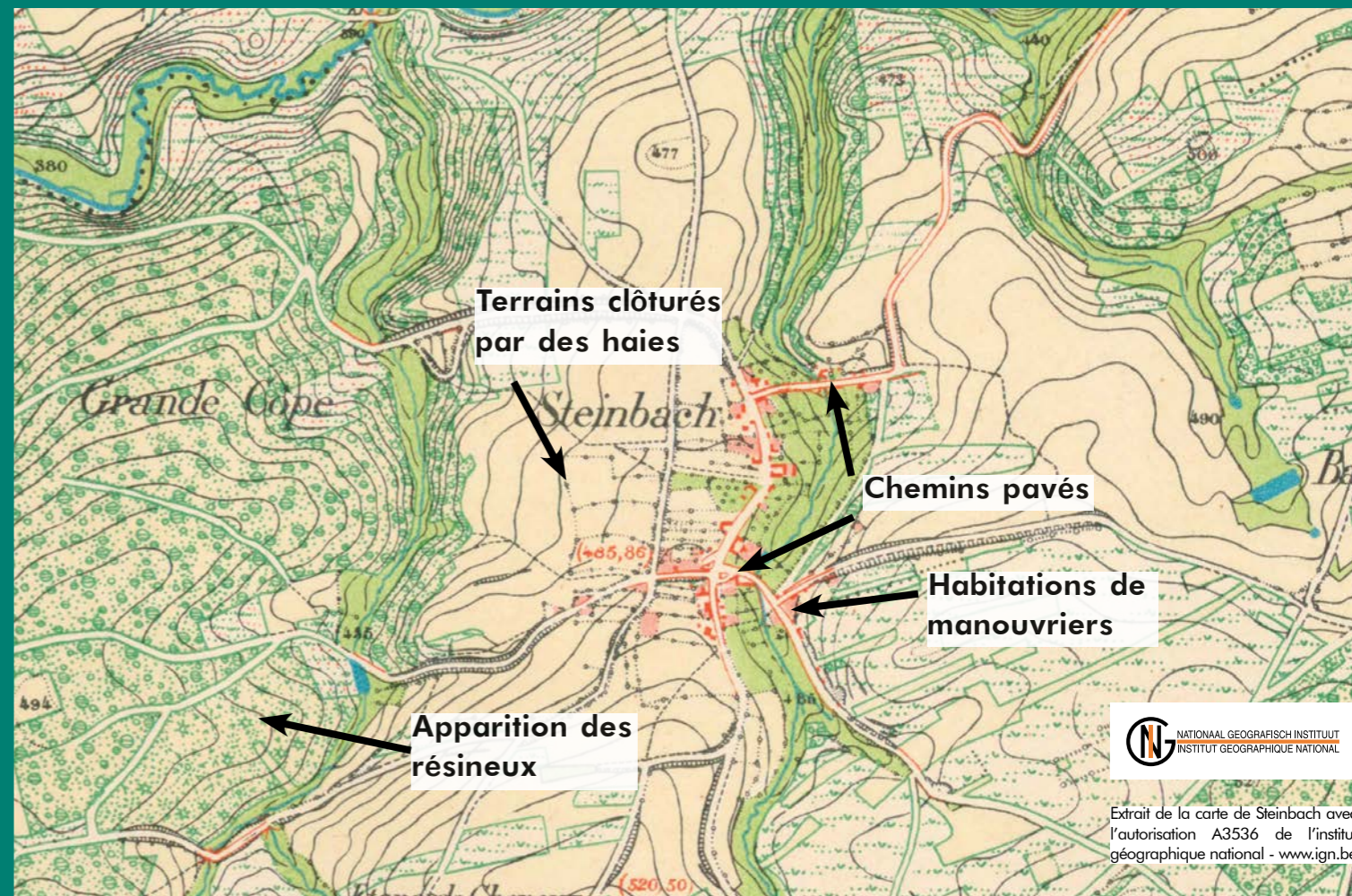
Il a toujours lieu actuellement, dure huit jours, du jeudi de l'Ascension au jeudi suivant et rassemble aujourd'hui une quarantaine de personnes (10 fois plus au 17^{ème} siècle) ainsi que des attelages tirant les bagages et... un cercueil. L'origine de ce pèlerinage remonte à un millénaire.

En effet, Saint-Hubert, saint patron de la forêt, était alors supposé guérir la rage, les épidémies et les morsures d'animaux considérées comme des châtiments divins. Ce pèlerinage s'est ensuite détourné progressivement (à partir de la fin du 19^{ème} siècle) de ses origines « médicales » pour se tourner vers des origines religieuses.



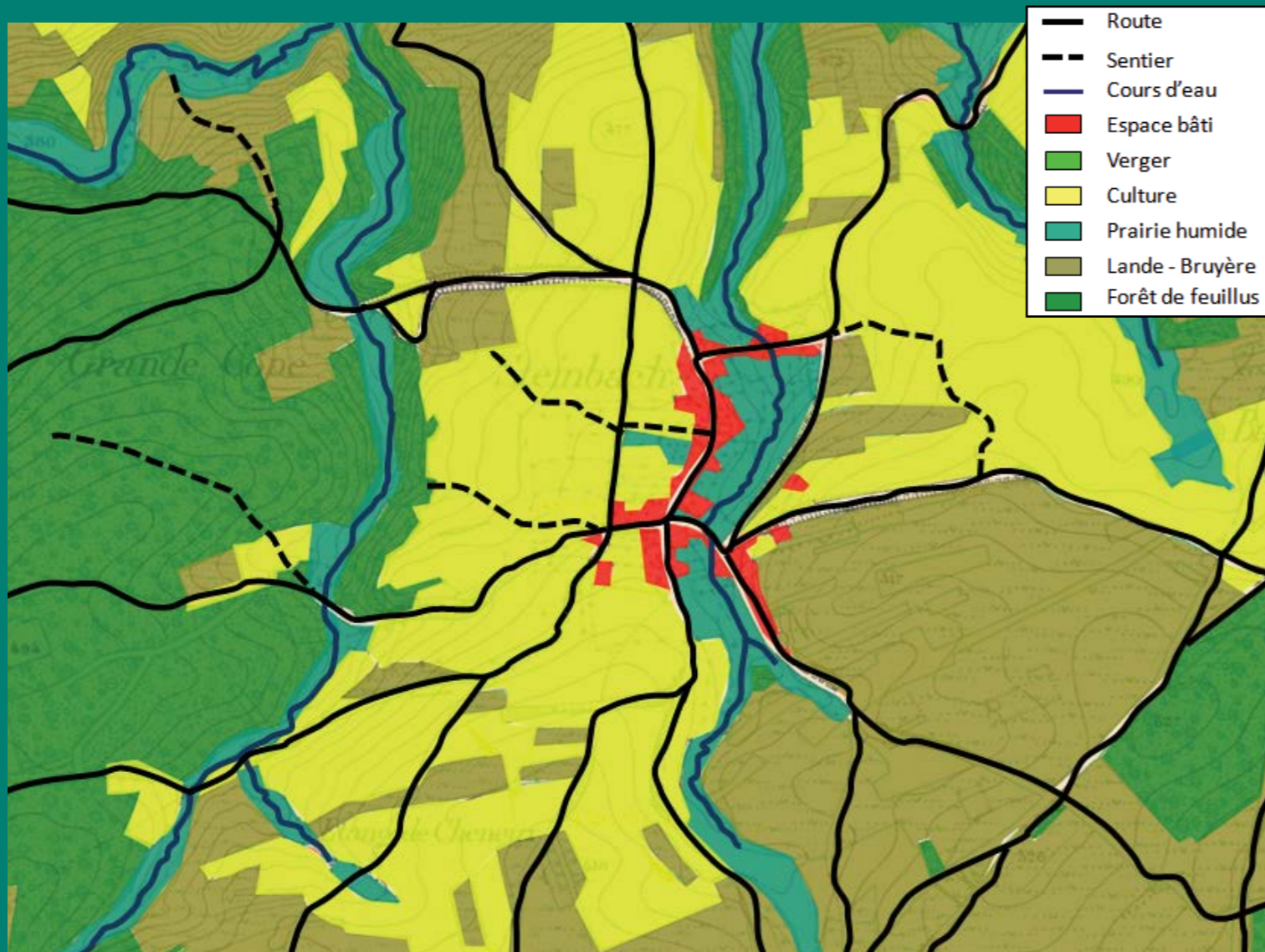
L'ancienne voie-romaine

Période industrielle (1850-1950)



Le début de cette période est marqué par une croissance démographique liée à plusieurs innovations et changements dans l'agriculture :

- passage d'un outillage en bois à un outillage métallique ;
- utilisation du cheval de trait ardennais ;
- apparition du chemin de fer à Gouvy (1885) facilitant les échanges de marchandises mais aussi l'arrivée de la chaux pour fertiliser les sols.
- mise en valeur des communs (terres incultes) en terres agricoles suite au vote de l'État en 1847.



Occupation du sol en 1888



Occupation du sol en 1903



Labour à proximité de Steinbach



Maisons de manouvriers

Le cours des céréales grimpe jusqu'à atteindre son maximum mais l'arrivée des céréales étrangères à des prix cassés conduit à une crise agricole en 1880. L'essor de l'industrie dans les bassins sidérurgiques pousse également à l'exode rural.

Le début du 20^{ème} siècle est donc marqué par une reconversion des cultivateurs en éleveurs. En effet, un éleveur, propriétaire de 8 hectares, gagne 2 à 3 fois mieux sa vie qu'un cultivateur disposant de 30 hectares !

C'est ainsi que les habitants du village se spécialisent dans la production de lait et de viande. Ce mouvement est favorisé par les innovations telles que la pasteurisation (conservation), l'apparition de nouvelles races bovines (croisements) plus propices à cette production et l'introduction de prairies « artificielles » (utilisation de chaux et de légumineuses).

Parallèlement, les parcelles plus éloignées sont plantées d'arbres et dédiées à la sylviculture. Pour augmenter les rendements, on introduit progressivement les résineux. Grâce à la proximité du chemin de fer, la région peut ainsi faire profiter les villes de ses ressources en bois.

Comme le montrent ces deux cartes, les terres agricoles sont bien plus présentes que lors de la période traditionnelle, le finage se dilate pour arriver à son apogée en 1903. C'est également durant cette période qu'apparaît la pomme de terre, elle aussi demandeuse d'un peu d'espace.

Vu l'augmentation de la population et des rendements agricoles stables (3 à 4 quintaux l'hectare), il est difficile d'étendre le village, ce qui induit une densification de l'espace bâti avec quelques mitoyennetés telles que les maisons de manouvriers.

La ligne 163

À la fin du 19^{ème} siècle, plusieurs voies ferrées sont construites dans la région. C'est ainsi que la commune sort de son relatif isolement grâce à la mise en œuvre de la ligne 163. De par sa localisation frontalière, le village de Gouvy profite même d'un bâtiment de gare spacieux.

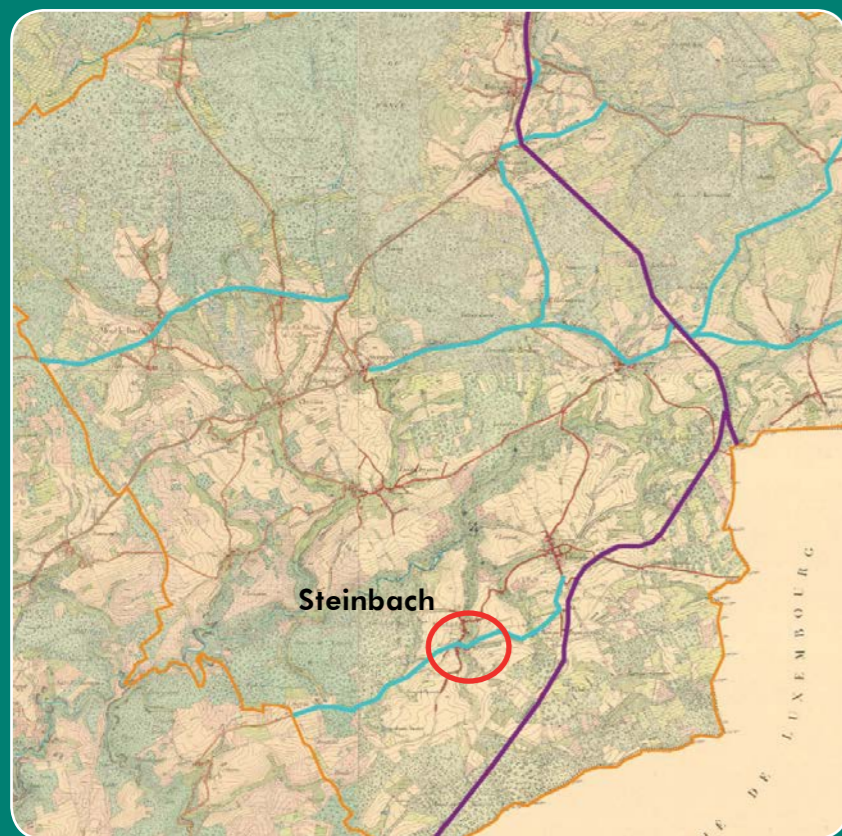
Cette ligne relie Libramont à Gouvy et Saint-Vith via Bastogne. Elle fut établie en 3 phases :



Illustration (Stéphane Cassoth)

- En 1869, une antenne est établie par la Grande Compagnie du Luxembourg entre Libramont et Bastogne, sur la ligne du Luxembourg, axe reliant Namur à Sterpenich.
- En 1884-1885, cette ligne est prolongée par la compagnie de l'État belge vers Gouvy, qui était depuis 1867 reliée au rail par l'axe Liège - Pepinster - Stavelot - Gouvy - frontière luxembourgeoise (Ligne 42).
- La section Gouvy - Saint-Vith, fut posée à des fins militaires (il s'agit du couloir le plus direct entre la Prusse et le Nord-Est de la France, via la Vennbahn) par l'occupant durant la Première Guerre mondiale, après que l'ensemble de la ligne ait été mis à double voie en 1915.

L'ensemble de la ligne sera remis à voie unique entre 1935 et 1938. Après la Seconde Guerre mondiale, la ligne sera fermée en plusieurs phases.

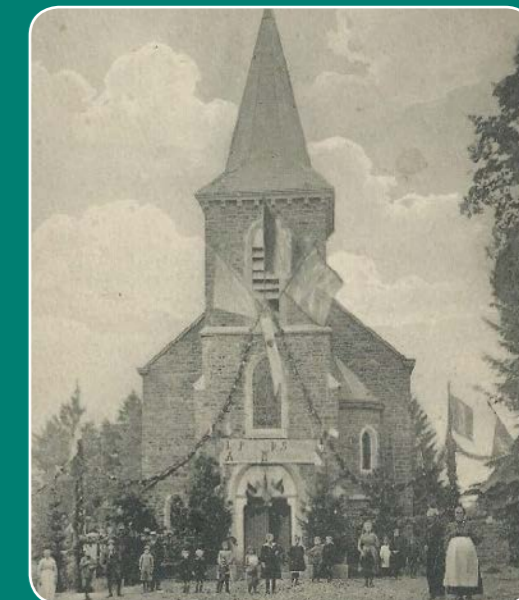


Carte de Gouvy en 1903
(en orange : limites communales approximatives,
en turquoise : nouveaux axes de circulation,
en mauve : chemin de fer)

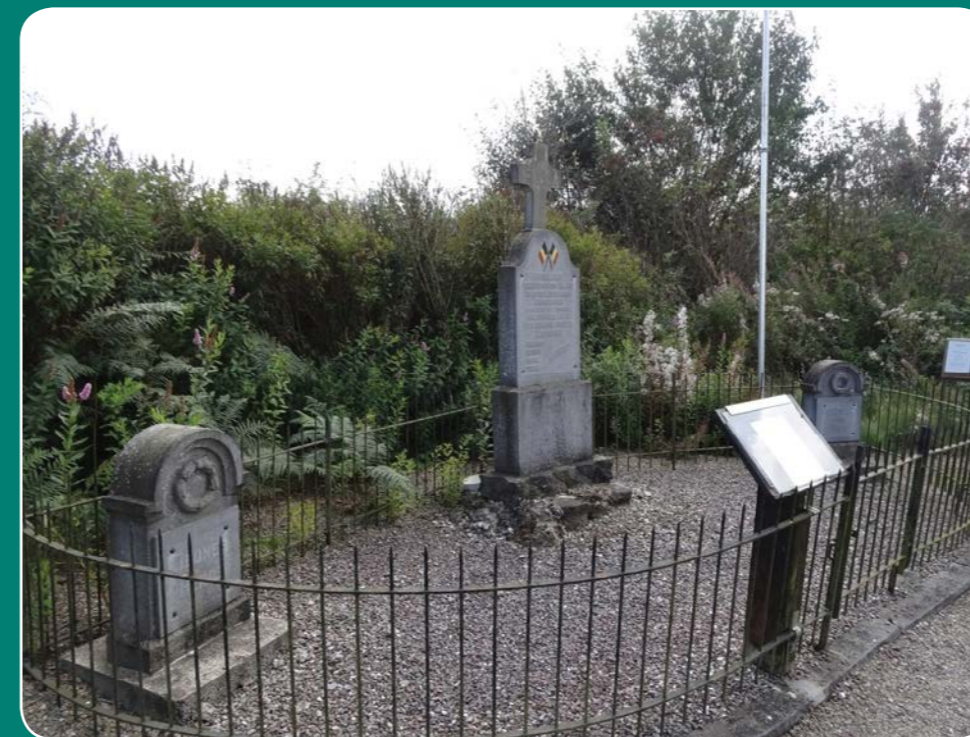
L'église paroissiale Saint-Paul

Steinbach ne devient paroisse qu'en 1808. Jusqu'alors, l'église était desservie par des chapelains, provicaires ou vicaires dépendant de la paroisse de Limerlé.

L'actuelle construction, rénovée récemment, date de 1904. Elle succède à une chapelle signalée en 1611, reconstruite en 1722 et restaurée en 1865. L'église a la particularité de posséder des orgues classées, inscrites à la liste du Patrimoine exceptionnel de la Région wallonne.



Carte postale de la place de l'Eglise,
début du 20^{ème} siècle



Mémorial des 4 frères Léonard à proximité de la
frontière belgo-luxembourgeoise

La guerre 40-45

Au cours de la dernière guerre, Steinbach n'a pas été épargné.

En plus des dégâts au sein du village, c'est lors de la campagne Von Rundstedt que furent assassinés les quatre frères Léonard et les résistants de Steinbach.

Le 27 septembre 1949 a eu lieu à Gouvy, l'inauguration d'un monument dédié à la mémoire de ces héros de Steinbach.

Période post-industrielle (après 1950)

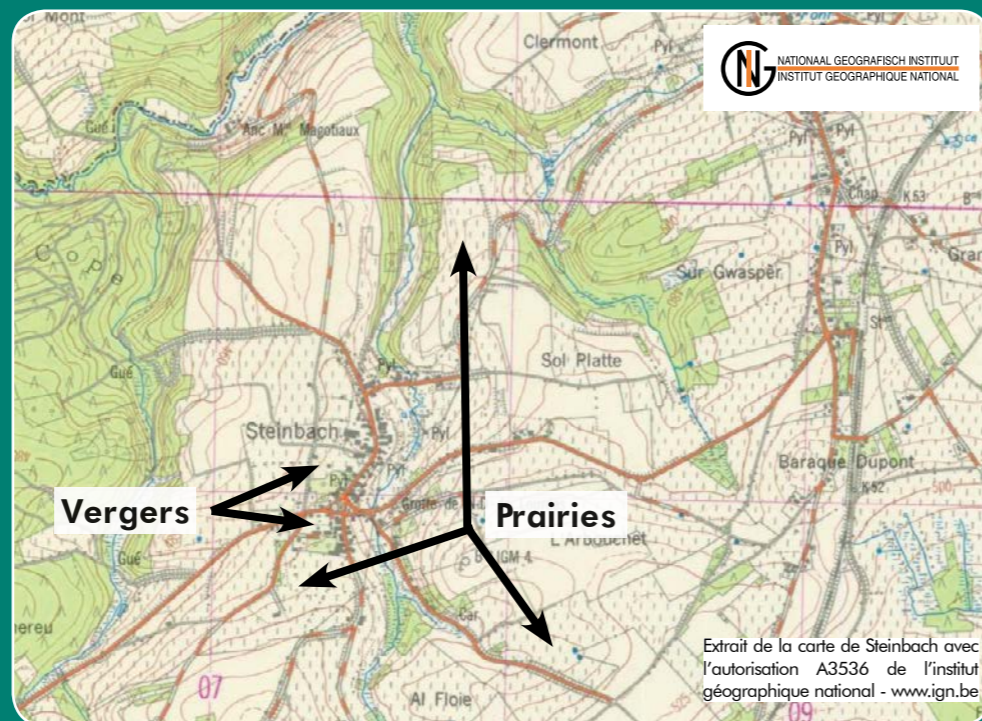
Plusieurs tendances majeures de l'évolution du paysage de cette période peuvent être mises en évidence :

1. L'énrésinement des parcelles agricoles

Dans les années 60, environ 70% de l'emploi ardennais est agricole contre 20% en 1980. Suite à l'intensification des pratiques et la mise en place de la Politique Agricole Commune (PAC), les agriculteurs délaissent les terres les moins rentables de leurs exploitations. De plus, un grand nombre de petites exploitations ferment leurs portes. Ces terrains libres sont généralement boisés, ce qui entraîne par endroits, une fermeture du paysage.

L'amélioration des moyens de communication et le décloisonnement des territoires ardennais imposent l'élevage, qui offre une réponse économique plus rentable et mieux adaptée aux conditions locales.

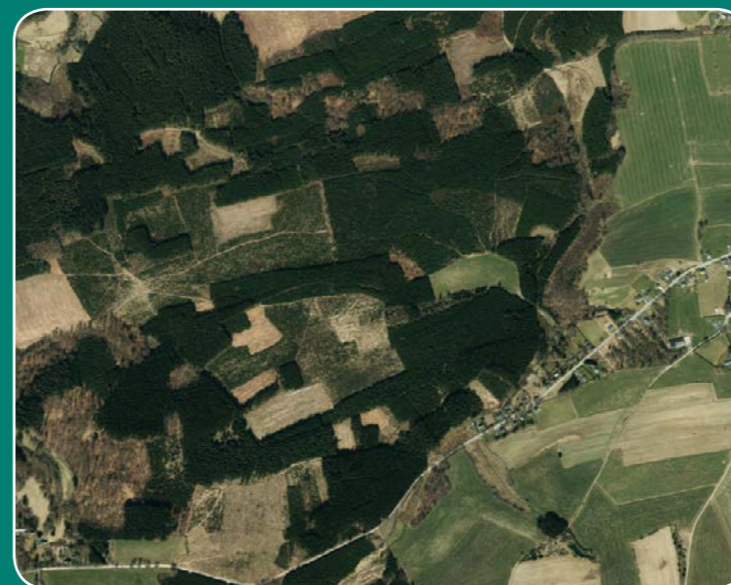
Les prairies ne sont plus cantonnées aux fonds de vallées et à proximité des villages, elles s'étendent progressivement. Quant aux cultures, certaines parcelles se maintiennent sur le plateau. Enfin, les vergers disparaissent progressivement au sein du village.



Carte de Steinbach en 1971-1974

2. La plantation de conifères dans des massifs forestiers feuillus

L'introduction des résineux dans les forêts ardennaises se généralise et certains exploitants n'hésitent pas à planter des résineux à la place des feuillus traditionnels. Ainsi, des parcelles plantées de résineux apparaissent dans plusieurs massifs forestiers existants, comme les bois de Rouvrois ou de Lihérin, morcelant et



Photographie aérienne du bois de Lihérin (résineux)



Hangars agricoles dans le village

S'ajoutent à ce problème de banalisation des villages, la consommation croissante d'espace, car les néo-ruraux souscrivent majoritairement au modèle dominant en matière d'habitat : la maison quatre façades au milieu d'une parcelle. Cependant, certaines initiatives urbanistiques plus récentes démontrent le contraire avec des habitations jumelées, un rapprochement à la voirie et des matériaux adaptés au contexte local.

refermant ainsi fortement le paysage. La plantation de grands blocs de résineux modifie les paysages. Tandis que les feuillus se transforment au rythme des saisons, la masse sombre des résineux présente un aspect constant et ferme le paysage à toute saison.

3. L'urbanisation

Suite au développement de l'industrie, à l'amélioration du cadre de vie, ainsi qu'à l'ouverture de la commune vers l'extérieur grâce aux axes routiers et au train, l'évolution villageoise a continué à se traduire par des extensions linéaires divergeant de l'ancien noyau, le long des routes. Ceci induit l'apparition, petit à petit, de populations mobiles dont l'ancrage au territoire est moindre.

Ainsi, dans les années 1970-1980, on constate le développement de nouveaux lotissements touristiques tels que les chalets sur la route entre Steinbach et Cetturu.



Habitations contemporaines



Orthophotoplan en 1971

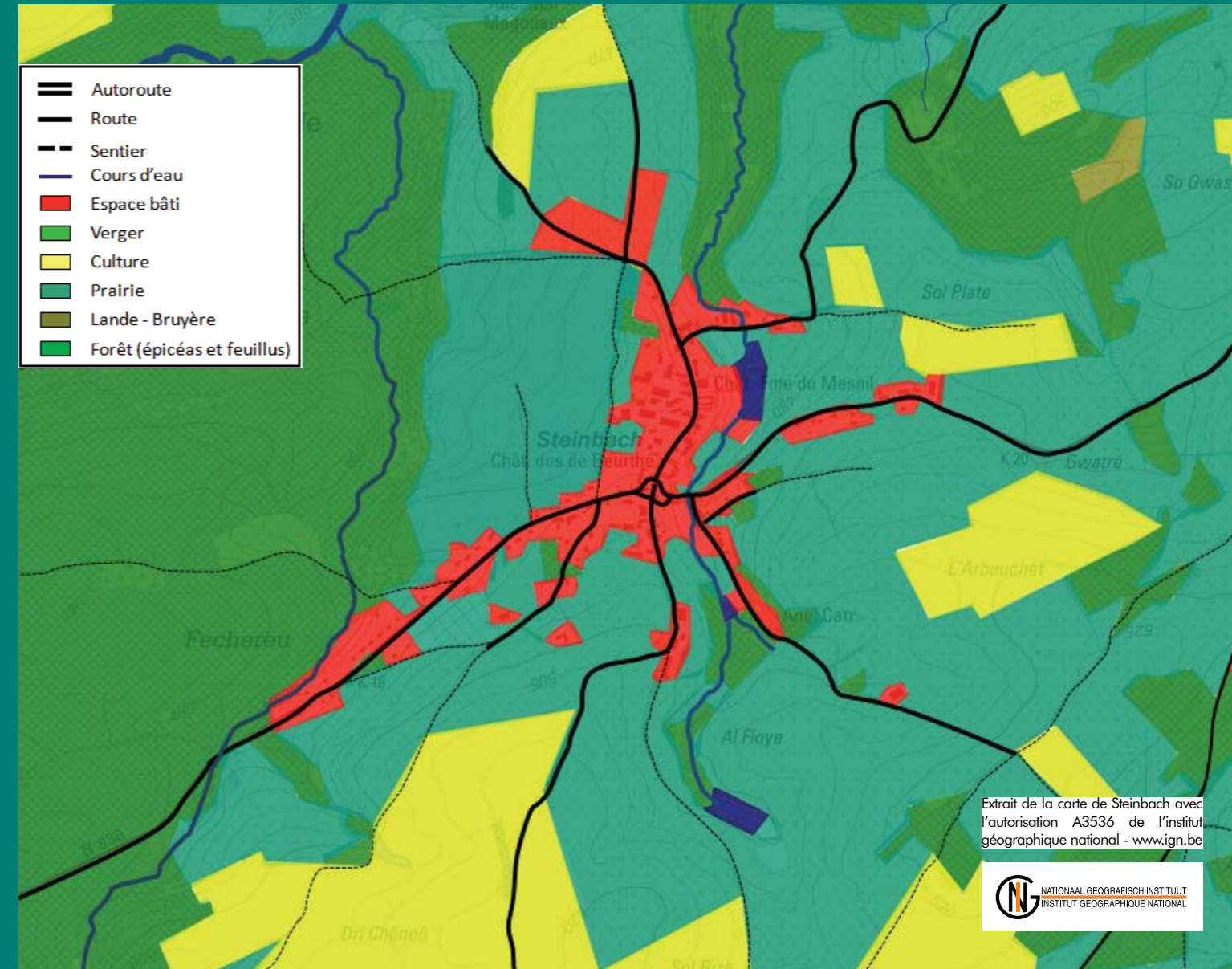


Orthophotoplan en 1994



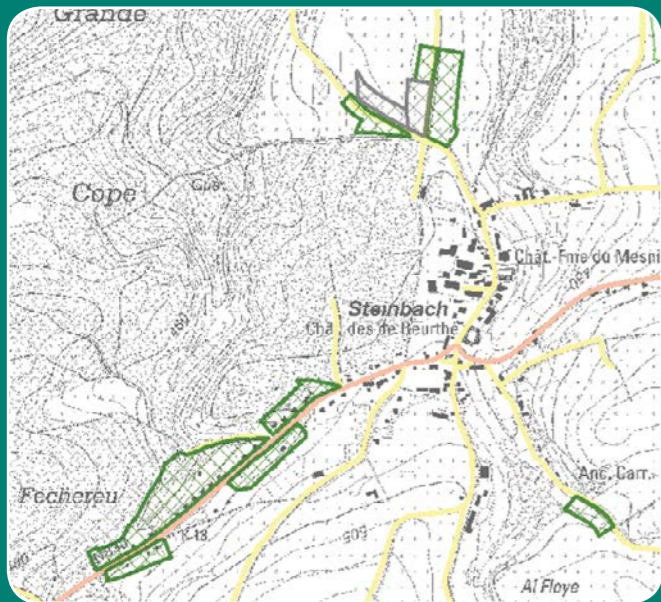
Orthophotoplan en 2016

Au niveau des exploitations agricoles, certains bâtiments anciens ne sont plus fonctionnels. De plus, les engins agricoles deviennent de plus en plus imposants, ce qui pousse les agriculteurs à construire en dehors du village. Ce changement a évidemment des impacts au niveau du paysage mais également au sein du village (plus de quiétude mais moins de présence et d'animation en journée au sein du centre villageois).

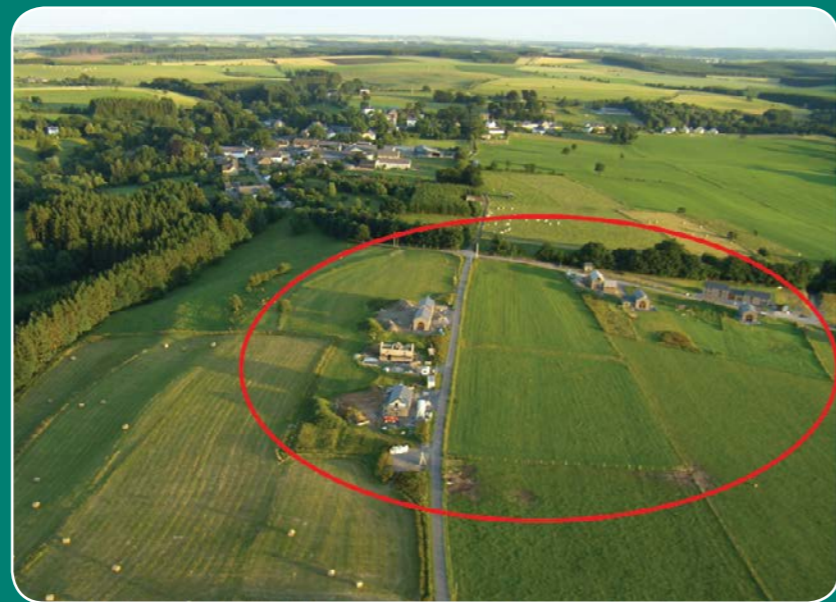


Occupation du sol aujourd'hui

Ces trois prises de vue montrent l'évolution urbanistique du village. Le bâti s'est développé comme une toile d'araignée le long des axes de communication avec en premier lieu la route reliant le village à Limerlé. Par la suite, une urbanisation plus à l'Ouest ainsi que quelques exploitations agricoles se développent au Sud de Steinbach. Ces dernières années, un second pôle bâti se crée tout au Nord du village.



Lotissements octroyés aux extrémités du village



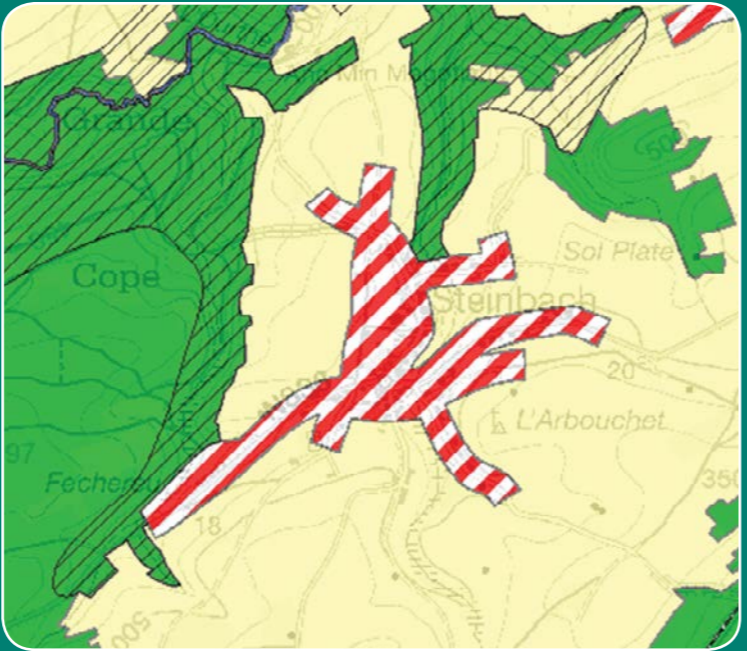
Nouveau quartier à Steinbach (Steinbach-La-Neuve?)

Le plan de secteur

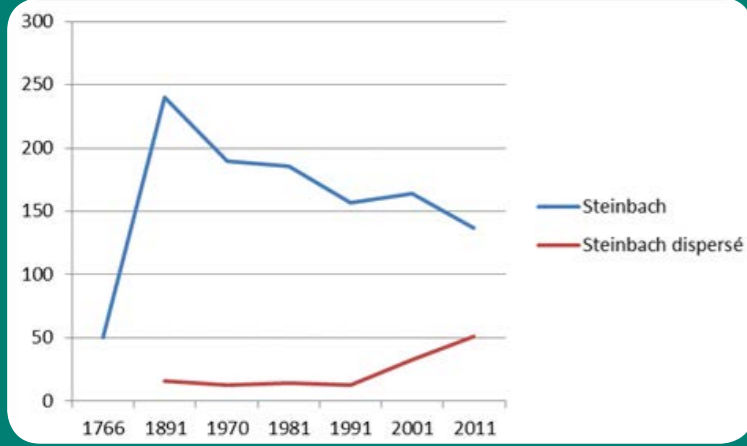
Les réserves foncières de Steinbach sont totalement situées en zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur. La grande majorité des parcelles de terrain sont dépourvues de contraintes physiques.

Certaines, situées au Sud du village de Steinbach, se trouvent au sein d'une zone de prévention éloignée de captage.

Les réserves foncières qui longent un cours d'eau, se situent généralement sur des terres marginales ou au niveau d'une zone à faible risque d'inondations. Enfin, quelques parcelles présentent une pente de plus de 15%.



Plan de secteur de Steinbach (rouge/blanc : habitat, jaune : espace agricole, vert : forêt, hachuré noir : périmètre d'intérêt paysager)



Evolution population (1766-1976)
 Courbe bleue : population du village
 Courbe rouge : population en dehors du village

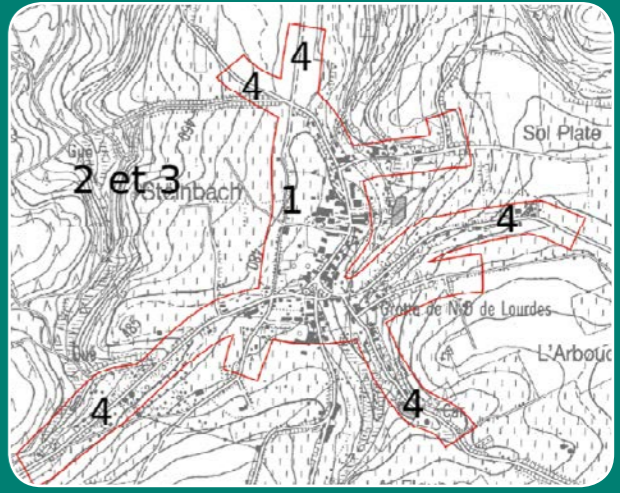
Comme le confirme ce graphique, le pic démographique du village est atteint à la fin du 19^{ème} siècle avant la crise agricole avec pas loin de 250 habitants. Depuis lors, le nombre d'habitants a bien diminué (aux alentours des 150 habitants).

Cependant, le mouvement tend à s'inverser avec l'augmentation progressive ces 20 dernières années de la population habitant aux extrémités du village.

Et demain ?

Comme nous avons pu le remarquer, Steinbach est un village d'une grande qualité architecturale où de nombreux bâtiments font l'objet d'un classement ou sont répertoriés dans un inventaire particulier.

Mais c'est également un village dont les extrémités souffrent d'extensions s'intégrant peu au contexte bâti traditionnel. Les enjeux futurs concernent à la fois le centre du village pour préserver ses qualités tout comme les extrémités pour assurer leur intégration paysagère.



Localisation des enjeux



Chemin longeant la réserve foncière (sur la droite)

1. Zone disponible à l'Ouest du centre

Une importante zone disponible de près de 7 hectares et dépourvue de lotissements existe en parallèle de la rue du Centre. Cette zone n'est toutefois pas équipée.

Les options à privilégier sont:

- Appliquer une densité forte (10 logements/ha).
- Planter sur l'alignement un nombre important de bâtiments, parfois perpendiculaires à la voirie pour casser la linéarité bâtie.
- Favoriser le mitoyen avec un volume principal groupé de 2 ou 3 maisons pour proposer des volumes qui s'approchent de ceux rencontrés dans la rue du Centre.
- Conserver au maximum la végétation existante et surtout les arbres hautes tiges qui rythment cet espace.

Les orientations prises pour cette importante zone figurent dans le Schéma de Développement Communal (SDC), anciennement appelé Schéma de Structure Communal. Sa mise en œuvre est prévue à moyen terme, soit 10 à 20 ans. Les objectifs de cette mesure sont de créer un véritable lieu de centralité dans le village mais aussi un effet de « porte d'entrée » afin de faire prendre conscience aux usagers de la route qu'ils rentrent dans un espace bâti.

II. Actions de sensibilisation au patrimoine

Il est parfois intéressant de rappeler les différentes aides et primes à disposition de la population dans un objectif de conservation et mise en valeur du patrimoine ; pourquoi ne pas le faire sous forme d'une présentation dynamique ?

Cela peut également passer par la création d'un petit circuit mettant en valeur les richesses architecturales du village.

III. Intégration des bâtiments agricoles



Steinbach est un village où l'activité agricole est encore un peu présente dans le coeur du village.

Il convient donc de laisser la possibilité à ces agriculteurs de développer leurs activités tout en garantissant le maintien d'espaces de qualité.

Lors du renouvellement des permis d'environnement, il est donc opportun d'imposer certaines mesures d'intégration paysagère qui passent généralement par des plantations, le long par exemple des bâtiments agricoles pour réduire leur impact depuis les vues plus lointaines.

IV. Mesures paysagères pour les constructions le long des extensions

Il y a lieu de proposer des recommandations tant pour les bâtiments à construire que des mesures pour ceux déjà construits.

Lors de l'octroi de futurs permis d'urbanisme ou d'urbanisation, il est important de bannir toute construction qui s'éloigne fortement, tant dans la volumétrie, que dans les matériaux, des constructions traditionnellement observées dans le village, et de favoriser des bâtiments mitoyens par groupe de 2 ou 3 constructions.

Pour les bâtiments existants :

Quand la qualité des ensembles bâtis altère l'entrée dans le village, la perception générale du village s'en trouve également altérée.

Pour y veiller, plusieurs voies peuvent être empruntées :

- Créer un effet « porte » grâce à un aménagement de qualité.
- Assurer une meilleure intégration paysagère des bâtiments existants par la plantation de haies et d'arbres hautes tiges d'essences régionales le long de la voirie.

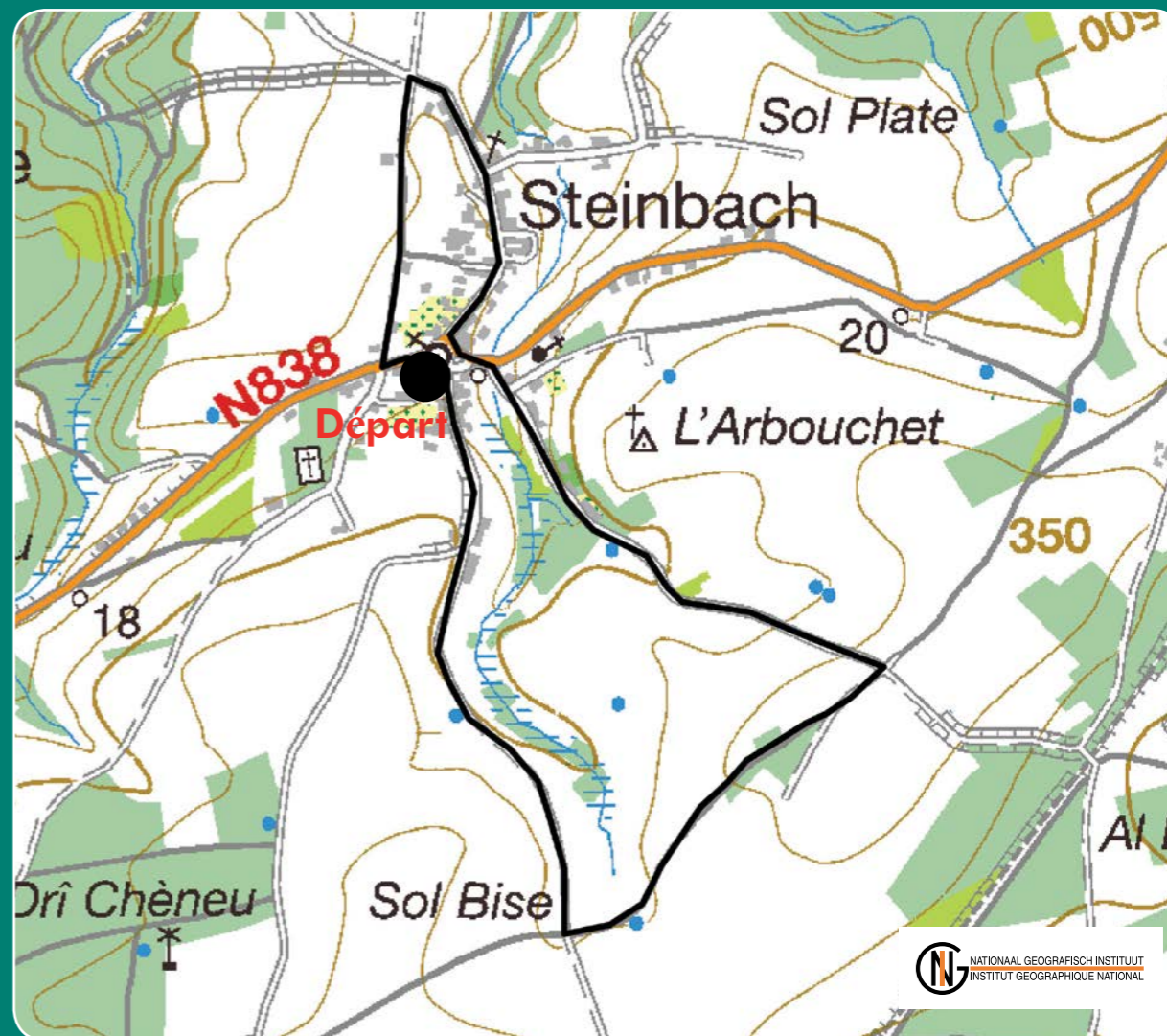


Source : Construire le paysage naturel de demain dans le Parc naturel des deux Ourthes

Proposition de balade

Envie de découvrir cela sur le terrain? C'est possible ! Au travers de cette balade, vous pourrez retrouver de nombreux éléments décrits et expliqués dans ce carnet.

Longueur : 5,2 km - Durée : 1h15-30 - Départ : église de Steinbach.



Extrait de la carte IGN au 1/10000 avec l'autorisation A3536 de l'institut géographique national - www.ign.be

Bibliographie - Sources

- BELAYEW D., DALOSE Ph., JACQUES Ch., Paysages des campagnes de l'Ardenne et de la Lorraine, CEFOGEO, 2012.
- BRICHET H., SCHILTZ C., CASTERMANS M.-E., La Traversée des Pays et des Âges aux confins des eaux de la Meuse et du Rhin, 2008.
- COOPARCH-R.U., Programme paysage du Parc naturel des deux Ourthes, 2007.
- I.D. Gouvy asbl – éditions, Gouvy... 23 villages à découvrir au cœur de la Haute Ardenne, 2010.
- IMPACT s.p.r.l., Etude de préservation et du développement raisonné des villages du PNDO, 2011.
- Institut archéologique du Luxembourg, Annales de la société pour la conservation des monuments historiques et des œuvres d'art dans la province de Luxembourg, Volumes 1 à 2, 1851.
- JESPERS J.-J., Dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles, Ed. Racine, 2005.
- Le petit patrimoine de Gouvy, vol 3. Beho & Limerlé Éd.: Administration Communale de Gouvy – Bovigny 59 147-160.
- MARDAGA P., Le patrimoine monumental de Belgique. Wallonie : Vol. 17. Province du Luxembourg, Arrondissement de Bastogne, 1993.
- MENON, P., Chaussée romaine de Reims à Trèves, éd. Eole, collection découvertes, La Roche-en-Ardenne, 1998, 131p.
- NEUVILLE V., Évolution de l'habitat rural dans le village de Steinbach, Université de Liège, Faculté d'Architecture 2012, p. 13 – 14 référence à DUDANT A., Archéologie du paysage : le cadastre antique de Limerlé / Gouvy et les limites du domaine de Belsonancum, in SEGNIÀ, Tome XXIII, fasc. 4, Houffalize, SEGNIÀ, 1998
- NV. THILL S.A., Berthelotstraat 156-164, 1190 Bruxelles (<http://www.thill-nels.com/>).
- REMY H., Gouvy, commune d'Ardenne - Etude archéologique. Extrait de Parcs Nationaux.
- TANDEL E., Les communes luxembourgeoises, t. IV : Arrondissement de Bastogne, Arlon, Institut archéologique du Luxembourg, 1889-1894, réédition 2001.
- VAN TIGGELEN B., Le duché de Luxembourg à la fin de l'Ancien Régime. Atlas de géographie historique : le quartier d'Houffalize, Section d'histoire-26/VI-VII, 1993.

